

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

# Une loi pour les retraites. Débats socialistes et syndicalistes autour de la loi de 1910

Gilles CANDAR. Guy DREUX

leurs tiers -  
Date de mise en ligne : mardi 9 février 2010

## UNE LOI POUR LES RETRAITES

*Débats socialistes et syndicalistes  
autour de la loi de 1910*



---

Revue du Mauss permanente

---

Il y a un siècle, la France se dotait de sa première législation sur les retraites : la loi d'avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes. Or, on connaît assez peu les très riches débats que cette question provoqua au sein du mouvement ouvrier, aussi bien dans la presse, dans les congrès qu'au Palais-Bourbon. Que fallait-il entendre par retraite ? Devait-elle signifier l'arrêt de tout travail ? À quel âge fallait-il la recevoir ? Comment devait-elle être financée ? Qui devait la percevoir ? Dans ces débats tumultueux, la SFIO comme la CGT sont divisées. Deux positions se confrontent. Guesde et ses amis, notamment Lafargue, et les syndicalistes révolutionnaires (Jouhaux, Monatte, Merrheim) critiquent tout système fondé sur la capitalisation, véritable cheval de Troie au service des intérêts du capitalisme. Ils contestent également le principe même de la cotisation ouvrière, stigmatisée comme une « escroquerie ». Et dénoncent ces pensions versées aux travailleurs de plus de 65 ans : non à la retraite pour les morts ! En face, Jaurès mais aussi Vaillant, Thomas, Sembat et les syndicalistes réformistes soulignent l'importance d'inscrire dans la législation le passage de l'assistance au droit, la reconnaissance de la légitime intervention de l'État, le progrès de la socialisation des richesses et le potentiel d'émancipation ouvrière par la gestion des caisses de retraites. Ces débats permettent de mieux comprendre l'extraordinaire transformation à l'œuvre. Rien de moins que l'avènement de l'État providence.

Or, contrairement aux affirmations des théoriciens de la « société du risque », cette protection sociale est conçue, par les socialistes, comme l'affirmation essentielle de la dette sociale et de la propriété sociale. Alors que toutes les réformes tentent d'individualiser les charges et les bénéfices de notre système de retraite, cette reformulation n'est-elle pas aujourd'hui d'une brûlante actualité ? Car derrière les systèmes de retraite, c'est bel et bien une certaine façon de faire société, de faire République qui est en jeu.

*GILLES CANDAR, professeur d'histoire, est président de la Société d'Etudes Jaurésiennes.*

*GUY DREUX, professeur de sciences économiques, est membre de l'Institut de recherches de la FSU.*

*Post-scriptum :*

*Collection Les voies du politique dirigée par Serge Audier & Philippe Chanial*

*Format : 13 x 20,5 300 pages environ*

*ISBN : 978-2-35687-052-0 | 20 →*

*En librairie le 17 février 2010*

*Contacts*

*Tél. 05.56.20.19.21*

*Fax 09.71.70.27.41*

*contact@editionsbdl.com*

[www.editionsbdl.com](http://www.editionsbdl.com)